



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## COMITE REGIONAL DU GRAND EST



### Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ [laconcorde.independante@aol.fr](mailto:laconcorde.independante@aol.fr)

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR LE 29 NOVEMBRE 2024 A SAINT AVOLD HOTEL NOVOTEL

### **MEMBRES PRESENTS**

ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - COLUCHE David - GLE Christiane - KURZ François - SCHMITT Karine - THOMASSIER Christian - VAN Olivier - BAILLAIS Thomas – NOLSON Nicolas - STERNITZKY Michèle – SCHMITT Didier – DUCHENE Pascal – PIDOL Patricia - BLAISE Joel - LEQUERTIER Chantal - RABELLINO Michel

### **CRC PROVENCAL**

Christopher INCATASCIATO

### **PREPARATION DE L'AG DU 30.11.2024**

Interventions :

Karine Schmitt : Rapport moral et d'activités

David COLUCHE : Calendrier, Palmarès championnats et coupes

Didier STIEVENART : Jeunes

Christiane GLE : Arbitrage

Christopher INCATASCIATO : CRC Provençal

Pascal DUCHENE : Discipline

Frédéric MACHNIK : CREGE

Didier SCHMITT : Finances

Christine ATTIBA : Féminines

### **FINANCES**

Les finances sont saines.

Nationaux : factures de boissons des éducateurs transmises au CR. Pas d'entente préalable. Situation à revoir. A partir de 2025, les entraîneurs qui accompagneront des équipes du CREGE sur les compétitions devront faire une demande au préalable.

### **DERNIERES DECISIONS REGIONALES**

Qualification de l'équipe championne N-1 (à compter de 2026) si l'équipe se présente dans la même composition.

Si cette équipe remporte le titre en départemental, la place sera donnée au CD qu'elle représentait.

Voir le RI et le cahier des charges des championnats régionaux.

Inscrit au registre des Associations  
Tribunal de Proximité de St Avold  
Réf. A2024STA000021  
Identifiant Siren : 450 141 494  
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## COMITE REGIONAL DU GRAND EST



### Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ [laconcorde.independante@aol.fr](mailto:laconcorde.independante@aol.fr)

**Tir de précision Junior** : en parallèle du chpt régional triplète jeunes. Un constat sera fait en 2025 et voir s'il serait plus judicieux de le déplacer et ne pas les mettre ensemble. L'inconvénient serait des frais supplémentaires pour le déplacement.

### **CRC OPEN:**

Lors de la finale du CRC open Lorraine opposant Verdun à Saint Mihiel, pour la montée en CNC3, Verdun a déclaré forfait.

Les raisons invoquées : décès d'un proche de l'équipe de Verdun ; Forfait par solidarité.

Il résulte que le nombre de joueurs composant l'équipe était suffisant pour pouvoir jouer et que de plus les moyens de transport mis à disposition de l'équipe étaient présents.

A partir de 2025 le comité directeur a décidé des sanctions suivantes en cas de forfait lors d'une finale d'accession à la montée en CNC (toute catégorie):

Rétrogradation de l'équipe en CDC.

Amende de 1000.00 €.

Le RI des CRC sera modifié en ce sens.

### **CTFR :**

Des entretiens professionnels réguliers avec le CTFR seront mis en place dès 2025.

Un planning sera établi et chaque membre du CR pourra y participer (soit par Visio soit en présentiel quand ce sera possible).

### **DISCIPLINE :**

Affaire Benoît Laurent devant le CNOF (Mémoire cabinet d'avocats Welzer).

Pascal Duchêne représentera le CR. Pouvoir lui sera donné par la Présidente.

Depuis la réunion, cette affaire a été faite en visio conférence à la demande de M. BENOIT. Nous sommes toujours en attente de la décision de conciliation du CNOF.

### **TENUES VESTIMENTAIRES :**

Concours régionaux et nationaux : le bas sportif sera obligatoire à partir de 2025. Toute autre forme de pantalon sera interdite.

### **NATIONAUX JEUNES :**

Peu de participation malgré les aides consenties. Les organisateurs de Mulhouse prennent en charge l'hébergement sur place.

Raon l'Etape, malgré le très peu de participation, présente un résultat positif grâce aux aides du CD, CR et conseil régional.

A voir si Possibilité de passer en doublettes au lieu de triplète.

Il est rappelé que le CR contribue à hauteur de 1000 € par national jeunes.

Il est décidé qu'en cas d'une participation inférieure à 32 équipes, l'aide accordé sera réduite au prorata des engagements (barème à mettre en place)

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## COMITE REGIONAL DU GRAND EST



### Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ [laconcorde.independante@aol.fr](mailto:laconcorde.independante@aol.fr)

Les diverses situations seront étudiées au cas par cas et seront revues lors de la prochaine réunion du CR du 11.01.2025.

Pour rappel le trophée des pépites reste une compétition pour les jeunes qui ramène pour le CR des résultats intéressants. Champion en 2023, 3ème en 2024.

A noter également le résultat de Timéo Bedjou qui termine 3<sup>ème</sup> du podium au défi du tir de précision.

Nous ne pouvons que constater l'évolution de nos jeunes depuis la création du CREGE.

### DIVERS

Suite aux différentes AGs des comités départementaux, il est noté 3 changements de présidents :

CD10 – Election de M. CHEVALLOT Francis

CD52 – Election de Mme PETIT Céline

CD67 : Election de M. KURZ François.

Tronc commun : le nombre de candidats est en hausse.

Le RI et le cahier des charges des championnats régionaux seront fusionnés afin de ne faire qu'un règlement.

Pas d'autre question, l'ordre du jour est épuisé.

Fin de la réunion à 20h00

La Présidente  
Karine Schmitt

Le Secrétaire Général  
Denis Attiba Henry

